

Département de la Loire-Atlantique

COMMUNE DE THOUARE-SUR-LOIRE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 08 juillet 2019

L'an deux mil dix neuf, le huit juillet à dix neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Serge MOUNIER, Maire.

Nombre de membres :

En exercice : 29
Présents au CM : 20
Qui ont délibéré : 26

* **Date de convocation** : 2 juillet 2019

* **Date d'affichage** : 10 juillet 2019

Présents

M. MOUNIER, Maire.

Mme GROUSSEAU, M. DEROUIN, Mme HEURTIN, Mme GERMANT, M. ALLAIRE, M. JOGUET, M. CHESNEAU, M. GERMANT, M. PONTIF, Mme CHARPENTIER, Mme BECK, M. DENIS, Mme HAZARD, Mme ZUBA, M. ANCEAUX, M. DUGAST, Mme LELOU, Mme LAPICA, Mme OGER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés représentés

M. Frédéric PETITPAS donne pouvoir à M. Jean Luc DEROUIN,
Mme Karine TINGAUD donne pouvoir à Mme Isabelle GROUSSEAU,
M. Axel HELORE donne pouvoir à M. Jean-Michel GERMANT,
M. Erwan HAMON donne pouvoir à M. Vincent DENIS,
M. Vincent PIERRE donne pouvoir à Mme Cécile HEURTIN,
M. Maurice BILLET donne pouvoir à Mme Laure LELOU.

Absents excusés

M. Patrick SIMONET, Mme Jannick RAYNAUD, M. Patrice GALLARD.

Désignation du secrétaire de séance

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Madame Anne CHARPENTIER, a été désignée à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Délibération n° 01.07.19 : Budget Principal 2019 – Décision Modificative n° 1

Les modifications sont présentées ci-dessous par ordre de chapitre :

EN SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dépenses réelles (0 €) :

- ⇒ + 462 000 € (chapitre 21) acquisition foncière
- ⇒ - 462 000 € (opération 0029) restructuration des bâtiments enfance

La commission Territoire et Finances, réunie le 8 juillet 2019, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des votants :

- *Vote la décision modificative n°1 (voir en annexe) décomposée comme suit :*

	BP 2019	DM 1	Budget 2019 final
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 428 189,82	0,00	7 428 189,82
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 428 189,82	0,00	7 428 189,82
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 553 557,58	0,00	11 553 557,58
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 553 557,58	0,00	11 553 557,58

<i>Pour</i>	20	M. MOUNIER, Mme GROUSSEAU, M. DEROUIN, Mme HEURTIN, M. PETITPAS, Mme GERMANT M. ALLAIRE, Mme TINGAUD, M. JOGUET, M. HELORE, M. CHESNEAU, M. GERMANT, M. PONTIF, Mme CHARPENTIER, Mme BECK, M. HAMON, M. DENIS, Mme HAZARD, M. PIERRE, Mme ZUBA.
<i>Contre</i>		
<i>S'abstient</i>	6	M. BILLET, M. ANCEAUX, M. DUGAST, Mme LELOU, Mme LAPICA, Mme OGER.
<i>Ne vote pas</i>		

Pour extrait certifié conforme,
A Thouaré-sur-Loire, le 09 juillet 2019

Le Maire,

Serge MOUNIER



Accusé de réception en préfecture
044-214402042-20190711-010719-DE
Date de télétransmission : 11/07/2019
Date de réception préfecture : 11/07/2019